

INSCRIPTIONS ET RÉINSCRIPTIONS 2017-2018

en salle de permanence de **8h à 12h**

Terminale	du lundi 26 juin au samedi 1 ^{er} juillet 2017
1 ^{ère}	du lundi 26 juin au samedi 1 ^{er} juillet 2017
2 nd e	lundi 3, mardi 4, mercredi 5 et jeudi 6 juillet 2017
BTS - CPGE 2 ^{ème} année	vendredi 7 juillet 2017
BTS et CPGE 1 ^{ère} année (Bacheliers admis au 1 ^{er} groupe)	mercredi 5 et jeudi 6 juillet 2017
BTS et CPGE 1 ^{ère} année (Bacheliers admis au 2 nd groupe)	mardi 11 juillet 2017
INSCRIPTIONS : jour de rattrapage	mercredi 12 juillet 2017

La présence des parents est obligatoire pour les élèves de 2nde, 1^{ère} et Terminale

Les manuels et livres empruntés au CDI doivent être remis AVANT le 26 juin 2017 : ils ne pourront être remis le jour de l'inscription. Les ELEVES et ETUDIANTS qui ne seront pas à jour auprès de la gestion, pour les livres perdus ou détériorés ou la demi pension, NE POURRONT PAS ETRE REINSCRITS.

REDOUBLEMENT

Les élèves des classes de terminale non admis au baccalauréat, qui désirent redoubler, doivent adresser une demande écrite à Mme le Proviseur (joindre une copie des 3 bulletins de terminales et du relevé de notes du Baccalauréat).

Les dossiers doivent être déposés au secrétariat de direction.

La liste des élèves autorisés à redoubler (suite à la décision de la commission) sera affichée **au cours de la deuxième semaine de septembre**. La réinscription se fera au bureau du CPE responsable des classes de terminale.

PIÈCES A FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION

POUR LES NOUVEAUX ÉLÈVES (se présenter avec le carnet de santé)

- ◆ Photocopie d'une pièce d'identité officielle (CNI, passeport).
- ◆ Justificatif de domicile (EDF/SGDE)
- ◆ Attestation de radiation (exéat) **ET LA NOTIFICATION D'AFFECTION**
- ◆ 6 photos d'identité récentes avec nom et prénom inscrits au dos
- ◆ Photocopie des bulletins trimestriels de l'année écoulée
- ◆ Photocopies des vaccinations obligatoires : Fièvre Jaune – DTPC.
- ◆ Pour les 1^{ères} et T^{ales} STL, Fièvre Jaune, DTPC et Hépatite B.
- ◆ A.S.S.R. 2^{ème} niveau et B2I
- ◆ **5 euros pour le badge et le carnet de liaison**
- ◆ Assurance scolaire : elle n'est pas obligatoire mais fortement recommandée. Elle s'applique en revanche de manière obligatoire sur les sorties, les voyages et les activités hors temps scolaire. Les formules Extrascolaires sont là pour protéger les élèves tous les jours de l'année.

⚠ Pour les étudiants de STS, l'assurance est OBLIGATOIRE pour les STAGES et ils devront se présenter avec leur attestation de « déclaration en vue de l'immatriculation d'un étudiant » à récupérer à la mutuelle de leur choix.

POUR LES ANCIENS ÉLÈVES (se présenter avec le carnet de santé)

- ◆ 4 photos d'identité récentes avec nom et prénom inscrits aux dos
- ◆ Justificatif de domicile (EDF/SGDE)
- ◆ **5 euros pour le badge badge et le carnet de liaison**
- ◆ Assurance scolaire : elle n'est pas obligatoire mais fortement recommandée. Elle s'applique en revanche de manière obligatoire sur les sorties, les voyages et les activités hors temps scolaire. Les formules Extrascolaires sont là pour protéger les élèves tous les jours de l'année.

⚠ Pour les STS et classes CPGE : Il est nécessaire d'être en règle au niveau de la cotisation à la sécurité sociale. Le règlement peut se faire par chèque à l'ordre de l'Agent Comptable du Lycée Félix Eboué ou en liquide (**environ 215 euros**). Le prix exact sera communiqué ultérieurement par les services de la Sécurité Sociale.

⚠ Pour les classes CPGE : L'inscription à l'Université de Guyane est obligatoire.